

BULLETIN

COMMUNAL

NEEWILLER-PRES-LAUTERBOURG

AVRIL 2015

N° 211



Le Printemps,

Il donne du baume au cœur et fait chanter les oiseaux,

victoire du jour sur la nuit,

du soleil sur le froid,

le printemps signe un renouveau chaque année attendu !

Le mot du Maire

Chères Néewilleroises, chers Néewillerois,

Pour les 36658 communes de France, le mois de mars est le mois de l'adoption du budget. Mais son élaboration commence bien plutôt. En effet, c'est dès l'automne que sont formulées les orientations pour l'année à venir. Puis suit un travail d'études, de recherches, d'évaluations des coûts et de demandes de subventions. Et ce n'est qu'au mois de mars que sont définitivement arrêtés les choix actés au travers du budget.

C'est aussi au mois de mars que le conseil municipal fixe habituellement les taux des trois taxes locales ainsi que celui de la cotisation foncière des entreprises.

Ainsi, depuis notre élection en 1995, nous avons augmenté nos impôts de 5 %, soit 1 % par an entre 2004 à 2008. Cette réévaluation était la conséquence de la suppression du « Fonds départemental de péréquation de la taxe professionnelle » qui nous rapportait annuellement la somme de 28 000 €.

Mais en 2009, malgré que la dépense de consommation des ménages résiste, l'aggravation de la crise financière mondiale perdue, la récession s'installe. C'est dans ce contexte économiquement fébrile que nous avons décidé de geler la réévaluation annuelle de nos taux communaux, tout en sachant, que l'effort fiscal amorcé en 2004 devrait reprendre un jour.

Ne croyez surtout pas que je suis un fervent amateur des impôts ou que je regrette la stabilité de leurs taux. Mais il est certain que sans ces contributions, exigées des citoyens pour assurer le financement des charges publiques, il n'y a pas de progression mais au contraire, une véritable régression de la qualité de vie : les services de la mairie ne pourraient faire face à vos attentes, l'école ne pourrait évoluer avec son temps, les bâtiments publics seraient rapidement délabrés, l'éclairage serait inexistant et l'énumération pourrait encore se poursuivre.

De ce fait, le devoir du maire et de son équipe municipale est de veiller à la préservation du patrimoine, à assurer l'évolution et le bon fonctionnement du service public, à préserver la sécurité des habitants et tout cela avec le souci constant de stabiliser l'évolution des taxes communales.

Mais vient un moment où les recettes « assurées », perçues depuis de longues années, diminues alors que les dépenses devenues « obligatoires » ne cessent d'augmenter.

Cette diminution des recettes, due principalement à une réduction drastique des dotations de fonctionnement versées par l'Etat, m'a obligé à proposer au conseil municipal une augmentation des taux des impôts locaux de 1%. Cette augmentation, ajoutée à la réévaluation d'office des bases d'impositions, nous mène à une augmentation globale de 1,9 %. Ainsi, votre contribution supplémentaire ajoutera, à la rubrique « Impôts locaux » de notre budget, la somme de 2 635 €.

Je sais que nous sommes tous très sensibles à la fluctuation de nos impôts et taxes, mais vient un moment, où la raison exige que vos élus prennent des décisions impopulaires.

Par contre, ces décisions doivent s'imbriquer dans une gestion dynamique mais rigoureuse. Aussi, j'espère que les choix que nous faisons, vous semblent judicieux et cohérents pour notre commune.

Ainsi, l'investissement majeur de cette année est axé sur la sécurité et l'économie d'énergie. Il consiste en la mise en conformité de la charpente de la salle polyvalente. Pour ce, toute la structure bois devra être renforcée, voire doublée par endroits. Nous profiterons de ces travaux pour réduire les pertitions de chaleur en complétant les actuels 4 cm de laine de roche à une isolation croisée de 40 cm. Pour finir, un faux-plafond acoustique habillera le tout. Les travaux débiteront le 11 mai pour une durée de un mois.

Et maintenant, je m'associe à mon équipe municipale, pour vous souhaiter une Joyeuse Pâques.

Benoît Baumann

Joyeux Anniversaires

M.WEBER André 70 ans le 18/04

M.FOELLER Georges 83 ans le 23/04

Mme LAURENCE Jacqueline 89 ans le 28/04
Maison de retraite

*Les personnes qui ne souhaitent pas figurer dans
les rubriques anniversaires sont priées d'informer
le secrétariat de la mairie.*



PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Lors de sa séance du 24/03/2015, le conseil municipal

. **A voté** les taux des taxes directes locales pour 2015 :

Taxe d'habitation	14,68 %
Taxe foncière sur les propriétés bâties	7,98 %
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	34,91 %
Cotisation Foncière des Entreprises	16,41 %

. **A voté** le budget primitif 2015 de la commune, qui se présente comme suit :

Dépenses de fonctionnement :	337 836,00 €
Recettes de fonctionnement :	337 836,00 €
Dépenses d'investissements :	192 359,00 €
Recettes d'investissement :	192 359,00 €

. **A donné** son accord sur le principe d'une adhésion à la future Agence Technique d'Ingénierie Publique en tant que membre fondateur

. **A décidé** la démission de la commune de NEEWILLER/L de l'Association des Maires des cantons de Wissembourg et Lauterbourg et l'adhésion à l'association de l'amicale des maires de la Plaine du Rhin.

. **A arrêté** le plan de financement du projet de réhabilitation de la salle polyvalente :

Coût estimatif des études et travaux H.T.	90 852,00 €
Subvention départementale	27 256,00 €
Participation Réserve parlementaire	7 700,00 €
Total des recettes	34 956 ,00 €
Autofinancement 70 %	55 896,00 €

L'intégralité du PV peut être consulté au tableau d'affichage de la mairie.

COMMUNE DE NEEWILLER PRES LAUTERBOURG
Compte Administratif 2014 et Budget Primitif 2015

Section de Fonctionnement

Dépenses

Chapitre	Libellé	Dépenses 2014	Budget 2015	Différence
011	Charges à caractère général	88 991	107 345	18 354
	<i>dont</i> eau et assainissement	3 738	4 000	262
	- électricité - chauffage école	14 295	15 500	1 205
	- fioul mairie salle poly - presbytère	9 673	10 000	327
	- fournitures petit équipement	2 505	2 500	-5
	fournitures de voirie	1 160	2 000	840
	fournitures administratives	1 891	3 000	1 109
	fournitures scolaires	2 371	2 000	-371
	entretien de bâtiments	3 013	14 945	11 932
	entretien de voirie	4 872	6 000	1 128
	maintenance et sécurité	11 141	12 000	859
	primes d'assurances	10 770	11 200	430
	- téléphone - internet	2 343	2 500	157
012	Charges de personnel	115 599	122 370	6 771
	<i>dont</i> personnel permanent	79 082	81 600	2 518
	- cotisations sociales	33 498	36 540	3 042
014	Reversement des impôts locaux à l'Etat	49 027	48 800	-227
65	Charges de gestion courante	41 442	39 500	-1 942
	<i>dont</i> indemnités maire et adjoint	18 815	18 500	-315
	- cotisations sociales	3 923	3 900	-23
	- Service Départemental d'Incendie et de Secours	10 033	10 500	467
	- CCAS de Néeuwiller	4 567	3 000	-1 567
66	Intérêts des emprunts	2 897	2 774	-123
67	Charges exceptionnelles (titres annulés)	33	100	67
O22	Dépenses imprévues	(PM 4 000)	4 000	0
	Total des dépenses réelles de l'exercice	297 989	324 889	22 900
O42	Amortissements des études	0	12 947	0
	Total des dépenses	297 989	337 836	22 900

Recettes

Chapitre	Libellé	Recettes 2014	Budget 2015	Différence
013	Remboursements sur rémunérations	71	0	-71
70	Produits des services	18 463	14 404	-4 059
	<i>dont</i> loyer SFR	1 646	1 646	0
	- location chasse	6 250	5 000	-1 250
	- remb. charges locatives	8 996	7 280	-1 716
73	Contributions directes	154 773	156 085	1 312
	<i>dont</i> impôts locaux	139 892	142 527	2 635
	- impôts locaux - complément 2013	1 269	0	-1 269
	- IFER et CVAE	4 932	4 878	-54
	- taxe sur l'électricité	8 680	8 680	0
74	Dotations, subventions, participations	139 797	118 118	-21 679
	<i>dont</i> Etat - dotations diverses	98 660	86 799	-11 861
	- fonds dépatemental T.P.	13 500	13 500	0
	- droits de mutations	19 427	10 000	-9 427
	- Etat - compensation impôts	7 008	7 722	714
75	Revenus des immeubles	23 067	23 434	367
76	Produits financiers	0	0	0
77	Produits exceptionnels	1 424	3 000	1 576
	<i>dont</i> remboursements sinistres	1 424	3 000	1 576
	Total des recettes réelles de l'exercice	337 595	315 041	-22 554
OO2	Excédent de fonctionnement reporté	33 266	22 795	-10 471
	Total des recettes	370 861	337 836	-33 025

Section d'Investissement

Récapitulation par chapitre

Dépenses			
Chapitre	Libellé	Dépenses 2014	Budget 2015
16	Remboursement des emprunts (capital)	6 207	6 482
165	Dépôts et cautionnements versés	0	2 200
O2O	Dépenses imprévues	0	5 000
O41	Intégration études salle polyv. et atelier	0	6 293
OO1	Déficit d'investissement reporté	0	4 738
21	Travaux, mobilier et matériel	149 484	167 646
<i>Mairie</i>	<i>Logiciels informatiques et site internet</i>	<i>800</i>	<i>2 199</i>
	<i>Aménagement d'un local "archives"</i>	<i>0</i>	<i>22 800</i>
	<i>Isolation et faux-plafonds</i>	<i>13 241</i>	<i>4 759</i>
	<i>Acquisition d'un photocopieur</i>	<i>3 720</i>	<i>0</i>
	<i>Acquisition de mobilier divers</i>	<i>1 318</i>	<i>800</i>
	<i>Restauration des reliures d'état civil</i>	<i>0</i>	<i>2 000</i>
<i>Ecole</i>	<i>Aménagements extérieurs</i>	<i>0</i>	<i>2 000</i>
	<i>Remplacement des revêtement de sol</i>	<i>0</i>	<i>15 383</i>
	<i>Acquisition de matériel et mobilier divers</i>	<i>1 005</i>	<i>100</i>
<i>Eglise</i>	<i>Acquisition d'un extincteur</i>	<i>280</i>	<i>0</i>
<i>Salle polyvalente</i>	<i>Renforcement de la charpente et isolation thermique et phonique</i>	<i>1 800</i>	<i>110 000</i>
	<i>Mise en conformité électrique</i>	<i>0</i>	<i>1 525</i>
	<i>Adoucisseur d'eau</i>	<i>0</i>	<i>3 000</i>
	<i>Bibliothèque - installation Internet</i>	<i>2 420</i>	<i>0</i>
<i>Club-house</i>	<i>Remplacement du chauffe-eau</i>	<i>2 363</i>	<i>0</i>
<i>Atelier municipal</i>	<i>Construction du hall</i>	<i>110 680</i>	<i>2 260</i>
	<i>Tracteur - acquisition du chargeur frontal</i>	<i>9 726</i>	<i>0</i>
	<i>Acquisition de matériel et mobilier divers</i>	<i>0</i>	<i>820</i>
<i>Voirie</i>	<i>Acquisition de panneaux routier et bac à sel</i>	<i>2 131</i>	<i>0</i>
	Total des dépenses	155 691	192 359
Recettes			
Chapitre	Libellé	Recettes 2014	Budget 2015
10222	Fond de compensation de la TVA : année N-1	10 797	22 534
10223	Taxe locale d'équipement	3 430	1 000
165	Dépôts et cautionnements reçus	0	2 200
1068	Affectation du résultat N-1	115 551	50 076
O24	Produits de cessions - terrain antenne SFR	0	16 000
O40	Amortissements frais d'études versant Nord	0	12 947
41	Intégration études salle polyv. et atelier	0	6 293
OO1	Excédent de d'investissement reporté	7 653	0
13	Subventions d'investissement reçues	13 522	81 309
<i>Eglise</i>	<i>Conseil Départemental - isolation de la toiture</i>	<i>858</i>	<i>0</i>
<i>Salle polyvalente</i>	<i>Enveloppe du Sénateur Reichardt</i>	<i>0</i>	<i>7 700</i>
	<i>Conseil Départemental</i>	<i>0</i>	<i>25 200</i>
<i>Atelier municipal</i>	<i>Subv. Exceptionnelle de la Région</i>	<i>0</i>	<i>35 200</i>
	<i>Enveloppe du Député Reiss</i>	<i>0</i>	<i>9 869</i>
	<i>Dotation de l'Etat</i>	<i>6 360</i>	<i>3 340</i>
<i>Inondation</i>	<i>Etude bassin versant Nord</i>	<i>6 304</i>	<i>0</i>
	Total des recettes cumulées	150 953	192 359
Résultat de l'exercice 2014			
	Excédent de fonctionnement	72 871	
	Déficit d'investissement	-4 738	
	Résultat provisoire	68 133	
	Dépenses engagées non encore payées	-105 739	
	Recettes accordées non encore encaissées	60 400	
	Solde des engagements en cours	-45 339	
	Résultat définitif excédentaire	22 794	

ARGUS des COMMUNES



Contribuables Associés, association qui se bat depuis plus de 20 ans pour faire reculer la dépense publique, a souhaité vous donner les moyens de connaître l'état des dépenses des communes et leur niveau de santé financière. Des éléments clés pour que vous vous posiez les bonnes questions sur la gestion de votre commune. Vous trouverez donc dans ce message la note et le diagnostic financier de la commune de

NEEWILLER-PRES-LAUTERBOURG.

Contribuables Associés www.contribuables.org/argus-des-communes/

est la note d'après le niveau des dépenses 2013 de la commune de

NEEWILLER-PRES-LAUTERBOURG (67630)

658 habitants

BAS-RHIN (67)

Alsace

Établissement public de coopération intercommunale :

CC LAUTER

QUALITE DE L'EAU DU ROBINET – Année 2014 Syndicat des Eaux de LAUTERBOURG ET ENVIRONS ORIGINE DE L'EAU QUALITE DE L'EAU DU ROBINET

37 prélèvements d'eau ont été réalisés. Les prélèvements et analyses sont réalisés par le Centre d'Analyses et de Recherches, laboratoire agréé par le ministère chargé de la santé.

BACTERIOLOGIE

Absence exigée de bactéries indicatrices de pollution

□ **33** analyses bactériologiques réalisées sur l'ensemble du réseau d'eau potable.

□ **1 analyse non-conforme** aux limites de qualité réglementaires.

□ **Taux de conformité : 97 %**

Eau de très bonne qualité microbiologique.

L'analyse de l'eau a révélé ponctuellement la présence de bactéries à des teneurs faibles ne nécessitant pas de restriction d'usage. L'exploitant a mis en oeuvre toutes les mesures nécessaires (chloration, purge) pour rétablir la qualité de l'eau distribuée.

DURETE, PH Référence de qualité : pH 6,5 à 9 Dureté : 32,4 °f (degré français) pH : 7,4 Eau très dure (très calcaire) et à l'équilibre.

NITRATES Limite de qualité : 50 mg/l Teneur moyenne : 5,9 mg/l Teneur maximale : 15,0 mg/l

Ces valeurs témoignent d'une ressource bien protégée des apports en nitrates.

CHLORURES, SODIUM ET FLUOR Références de qualité : Teneur moyenne en chlorures : 17,9 mg/l Chlorures : 250 mg/l

Teneur moyenne en sodium : 12,1 mg/l Sodium : 200 mg/l Teneur moyenne en fluor : 0,09 mg/l Fluor : 1,5 mg/l

PESTICIDES Limite de qualité : 0,1 µg/l Les pesticides recherchés n'ont pas été détectés.

MICROPOLLUANTS – SOLVANTS – RADIOACTIVITE – AUTRES PARAMETRES Limite(s) de qualité propre(s) à chaque paramètre

Les résultats pour les paramètres mesurés sont conformes aux limites de qualités en vigueur. **CONCLUSION SANITAIRE**

En 2014, l'eau produite et distribuée par le Syndicat des eaux de Lauterbourg et Environs est

conforme aux limites de qualité bactériologiques et physico-chimiques en vigueur.

Manifestations en Avril

10-12	Haras de la Née	CSO National Pro– AMA J. Chevaux
14-15	Haras de la Née	CSO Cycle classique attelage AM Elite GP-JC-Club
25-26	Haras de la Née	Championnat régional
25	Salle polyvalente	Tarte flambée des sapeurs pompiers



Musiciens et chanteurs qui désirez-vous produire gracieusement devant vos concitoyens, lors du Pique-Nique , organisé par la municipalité, à l'occasion de la Fête de la Musique le samedi 20 juin 2015 en soirée. Veuillez communiquer vos coordonnées à la Mairie, afin d'harmoniser au mieux un ordre de passage.

Les Sentiers du Théâtre

RELAIS CULTUREL de WISSEMBOURG pour le magnifique spectacle ALI 74, le combat du siècle qui est proposé en date du mardi 21 avril à 20h30. Le combat du siècle a une date et un lieu : 1974, Kinshasa, Zaïre. Diminué après 10 ans de gloire internationale, le boxeur Mohamed Ali s'impose dans un match homérique face à George Foreman. Sous la forme originale d'un ciné-récit-concert entre images d'archives, simplicité de la parole et musique aux couleurs tribales, « Ali 74 » relate ce combat. Derrière la fascination du mythe, Nicolas Bonneau, accompagné des musiciens, se saisit de ce moment d'anthologie pour en explorer toute la portée politique et poétique. Portrait d'une Amérique où se côtoient la lutte des Noirs, la guerre du Viêt-Nam et la montée en force des médias. Nicolas Bonneau raconte avec un talent rare le vertige de la victoire et l'épopée que constitue ce match, dans une parole piquante pleine de poésie et d'humour, qu'il libère avec l'énergie des harangueurs de foule.

AVERTISSEMENT : Mesdames (et Messieurs), vous êtes allergiques à la boxe ? Ali 74 est fait pour vous ! Oubliez la violence, les clichés et autres idées reçues, la boxe est avant tout une métaphore de la vie. Alors, laissez-vous surprendre par ce Combat du siècle aux accents poétiques, émouvants, politiques. Ps: Vous aimez la boxe ? Vous allez adorer ce spectacle !

Le spectacle est déjà complet mais nous avons pu obtenir 20 places, au tarif exceptionnel pour les Sentiers de 5,50 €, réservez vite pour garantir la vôtre !

Le transport est organisé dans les communes de la Communauté des Communes de la Plaine du Rhin et les détails seront donnés en fonction des lieux de ramassage.

Vous pouvez réserver par retour de mail ou alors en nous appelant.

Association Sur les Sentiers du Théâtre 3 rue principale - 67930 BEINHEIM Tél 06 22 19 58 63

sentiers.presidence@gmailcom



Le poisson du mois!

Connaissez-vous le poisson d'Avril ? A la poêle, c'est délicieux ! Vous ne nous croyez pas ? Et bien vous n'avez qu'à demander au poisson clown.



SORTIES MARCHES NEEWILLER

Le lundi à partir du 20 avril

départ à 19 heures,

pour les personnes désirant marcher

à une allure modérée, ainsi que pour

l'initiation à la marche nordique

Le Mercredi, à compter du 6 mai,

départ à 19 heures, pour les marcheurs confirmés, ainsi que pour les personnes ayant

déjà pratiqué la marche nordique.

Les marches ont lieu toutes les semaines jusqu'à fin septembre.

Nous disposons de quelques paires de bâtons, que nous pourrions vous prêter. Pour tous renseignements, vous pouvez vous adresser au 06-19-97-22-34.

L'animation Jeunesse FDMJC67 de la Plaine du Rhin en partenariat avec la MJC de la Lauter propose

Vacances de Printemps 2015 du 27 avril au 7 mai à partir de 7 ans



Journée planche à
voile dès 11ans



stage optimist
dès 7ans



catamaran
dès 11ans

Inscription à la maison des services Animation Jeunesse FDMJC67

26 rue du Gal Mittelhauser Lauterbourg

Animation Jeunesse FDMJC67 de la Plaine du Rhin Sébastien Degré, animateur voile 06 79 75 98 85

L'animation Enfance FDMJC67 de la Communauté de Communes de la Plaine
du Rhin propose

LES SORTIES

Sortie au Sealife (aquarium)

pour les 3-11 ans Mercredi 22 Avril 2015

de 9h45 à 17h* à Speyer (Allemagne)

Carte d'identité obligatoire

18 euros Repas et goûter tirés du sac

Référente : Aurélie Haar



Ramassage Scheibenhart Carrefour 10h10 16h30 Aller Retour

Vacances de Printemps du 27 au 30 avril (4jours)

Les petits agriculteurs en herbe à la **Salle Polyvalente de Neewiller**

de 7h30 à 17h30* Référente : Nathalie Lofink Pour les 3-11 ans

Les enfants vont découvrir la vie de fermier et de fermière !

Quiz des z'animaux - Visite d'une ferme locale - Rencontre avec un agriculteur

Découverte des fruits et légumes poussant en Alsace du Nord- Fabrication de yaourt

Possibilité de ramassage, si besoin le signaler. Inscription à la semaine complète. *Possibilité de petit déjeuner de 7h30 à 8h30

Contacts Lofink Nathalie 06 42 17 99 03 peri.scheibenhart@cc-plaine-rhin.fr

Deubel Caroline - animatrice coordinatrice Enfance Jeunesse

06 30 71 51 86 caroline.deubel@cc-plaine-rhin.fr <http://animation-plainedurhin.sitego.fr>

PERISCOLAIRE LAUTERBOURG / SCHEIBENHARD et ACCUEIL DE LOISIRS

Une nouvelle directrice a pris les fonctions du périscolaire de Lauterbourg il s'agit de Marie Muller.
Vous pouvez la contacter au 06 42 17 84 43 ou par mail au peri.lauterbourg@cc-plaine-thin.fr

INSCRIPTION PERISCOLAIRE ANNEE 2014/2015

Les inscriptions des périscolaires de Lauterbourg et Scheibenhard auront lieu du 2 avril 2015 au 12 mai 2015.

Vous pourrez retirer votre dossier auprès des directrices sur site les lundis, Mardis, Jeudis, de 14H à 18h.

Référente et contact: Nathalie Lofink 06.42.17.99.03 SCHEIBENHARD

A partir de 8 ans : « SEJOUR HIP HOP » Du 05 au 07 mai 2015 au gîte rhénan de Munchhausen Tarif (80 euros comprenant repas, activités, assurances)

Renseignements et inscriptions : Lofink Nathalie



Le Coin du Jardinier

De la lavande et de la menthe contre les fourmis ! Jardin, dalles, cuisine, salle à manger, balcon... Quand les fourmis sont installées, pas facile de les déloger ! L'astuce : les huiles essentielles de lavande et de menthe poivrée. Les fourmis détestent leurs parfums ! Comment les utiliser : Dans un vaporisateur, mélanger 5 gouttes d'huile essentielle de lavande, 10 gouttes d'huile essentielle de menthe poivrée et un quart de litre d'alcool à 40°. Pulvériser ensuite plusieurs fois par jour, là où passent les fourmis. L'ail asphyxie les petites

bêtes Grâce à son odeur forte et persistante, l'ail fait fuir insectes, pucerons, puces... et peut même aller jusqu'à les asphyxier ! Comment l'utiliser : Faire bouillir 2 à 3 gousses d'ail hachées dans un litre d'eau. Laisser infuser pendant 12 heures, puis filtrer. Verser dans un vaporisateur et pulvériser directement sur les insectes. Recommencer trois fois à trois jours d'intervalle. Effet garanti !

Des orties contre les pucerons

L'ortie c'est la solution contre les pucerons ! Comment l'utiliser : Hacher 900 g à 1 kilo d'orties fraîches. Faire macérer 4 à 5 jours dans 10 litres d'eau. Filtrer puis diluer avant usage à raison de 1 litre de solution pour 10 litres d'eau. Mettre dans un vaporisateur et pulvériser sur les feuilles des plantes. Refaire jusqu'à disparition complète des pucerons. A noter : Non diluée, la solution peut se conserver quelques jours à l'abri de la lumière et de l'air.

Insecticide bio à base d'ail

Ingrédients:

- 2 gousses d'ail
- 1 oignon
- 1 cuillère à soupe de poivre de Cayenne moulu.
- 1 càs de savon noir liquide

Préparation :

Faire macérer l'ail, l'oignon et le poivre dans 1 litre d'eau bouillante pendant une à deux heures
Puis ajoutez-y le savon noir.
Laisser macérer pendant une semaine. Filtrer

Mode d'emploi :

Vaporiser cet insecticide bio naturel sur vos plantes pour chasser les pucerons et autres insectes.



Association foncière

Les propriétaires ayant vendu ou acheté des parcelles sur le ban de la commune de Néewiller/L. sont priés de le signaler à la mairie dans les meilleurs délais pour la mise à jour de la facturation des taxes de remembrement 2015.



OUVERTURE de la MAIRIE

Lundi de 09h00-11h30 13h30-19h00

Mercredi 14h00-18h00

Jeudi 08h00-11h30 13h30-18h00

les permanences

du maire **lundi de 17h00-19h00**

de l'adjointe jeudi **de 10h00-11h00**

tél: 03 88 94 81 11 - fax 03 88 94 68 09

messagerie: neewiller@wanadoo.fr

URGENCES

SAMU 15

POMPIERS 18

POLICE SECOURS 17

GENDARMERIE 03 88 94 80 12

Numéro d'urgence européen 112

Service de garde:

Médecin: 03 69 55 33 33

En cas d'urgence appelez le 15

Infirmières 24h/24: 03 88 54 67 72

Ambulances: Greiner 03 88 86 51 43

Taxi Pons Philippe: 06 18 88 32 94 / pilippepons67@sfr.fr



Pharmacies avril 2015

Vendredi 03/04 Soultz/s/Forêts

Samedi 04/04 Wissembourg Bonnave

Dimanche 05/04 Merckwiller

Lundi 06/04 Wissembourg Bonnave

Samedi 11/04 Wissembourg Paix

Dimanche 12/04 Wissembourg Billmann

Samedi 18/04

Dimanche 19/04

Samedi 25/04

Dimanche 26/04

Vendredi 01/05

Samedi 02/05

Dimanche 03/05

Soultz/s/Forêts

Wissembourg Schorlé

Wissembourg Bonnave

Wissembourg Bonnave

Mothern

Seltz

Soultz/s/Forêts

LES PERMANENCES

A.B.R.A.P.A. Association Bas-Rhinoise d'Aide aux Personnes Agées. Tél.: 03 88 54 27 54

A.F.A.L. 8 Bld Hanauer 67500 Haguenau. Tél.: 03 88 93 11 00 , Fax: 03 88 93 11 22, Email: info@afal.eu

ARCHITECTE URBANISTE Tous les 2ème et 4ème lundis du mois de 13h30 à 15h00 Communauté de Communes à Lauterbourg. Tous les lundis de 17h00-18h00 à la mairie de Lauterbourg.

ASSEDIC numéro unique 3949, Email: www.assedic.fr

ASSISTANTE SOCIALE Centre Médico-Social, Place des Carmes à Wissembourg. Tél.: 03 69 06 73 50

CADASTRE Haguenau Tél.: 03 88 53 26 26, ouvert tous les jours de 08h00 à 12h et 13h30 à 16h00.

CAF permanence le premier lundi du mois de 14h00 à 16h00 et sur rendez-vous à PAMINA Lauterbourg pour les questions transfrontalières.

C.I.C.A.S. à la mairie de Seltz le 1er mercredi du mois. Tél.: 0 820 200 189

Com. Com. de la Plaine du Rhin horaires le lundi et mardi de 08h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30, le mercredi et jeudi de 08h00 à 12h00, le vendredi de 08h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30

Conciliateurs de justice Les permanences, à la Communauté Communes auront lieu, comme avant, le samedi matin, de 9 à 12 h, uniquement sur rendez-vous.

C.R.A.V. Caisse Régionale d'Assurance Vieillesse à la mairie de Seltz, uniquement sur R.d.V.en téléphonant au 3960, les 1^{er} et 3^{ème} mardi du mois.

IMPOTS Centre de Wissembourg. de 08h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h00 sauf le samedi. Fermé le mercredi après-midi et le vendredi a.midi. Tél.: 03 88 54 18 90, Fax: 03 88 54 18 99

INFOBEST PAMINA Ancienne Douane, 2 rue du Gal. Mittelhauser, 67630 Lauterbourg.

le lundi 13h30 à 16h30 , les mardis, mercredis et jeudis 08h30 à 12h30 et 13h30 à 16h30,

Tél.: 03 68 33 88 00 email: infobest@eurodistrict-regio-pamina.eu site: www.eurodistrict-regio-pamina.eu

RAMONAGE SARL Giedinger, 31 rue des Tilleuls Mothern Tél.: 03 88 94 39 54

SERVINOR ALSACE aide à domicile - services à la personne Tél.: 03 88 53 98 76

SOUS-PREF.DE Haguenau-WISSEMBOURG accueil général : du lundi au vendredi de 08h00-11h30 fermé le mercredi après-midi. **Service des Etrangers** du lundi au vendredi 08h00-11h30 fermé tous les après-midi.

Service des certificats d'immatriculation même horaires que pour l'accueil général fermé mercredi toute la journée

Syndicat des Eaux de Lauterbourg 26 rue du Gal.Mittelhauser BP 29 Tél.: 03 88 94 80 67,

Fax 03 88 54 61 58

TRESORERIE Seltz ouvert lundi ,mardi, jeudi et vendredi de 09h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h00, mercredi 09h00-12h00, fermée l'après-midi.

URGENCES: électricité / gaz 0810 43 30 68 ; eaux usées 03 88 19 97 09

Centres médico-sociaux de Wissembourg ,Place des Carmes Tél.: 03 69 06 73 50

Assistante sociale Lauterbourg Tél.: 03 69 06 73 85, Puéricultrice Tél.: 03 69 06 73 77 fax 03 88 94 66 56